

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1-2016

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 3 mai 2016, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 1-2016 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'augmenter le nombre de logements maximum autorisé dans la zone Rb42;
- QUE le règlement numéro 1-2016 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 8 juin 2016;
- QUE le règlement numéro 1-2016 est entré en vigueur le 9 juin 2016, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 17 juin 2016.

Danielle Caron, OMA
Greffière